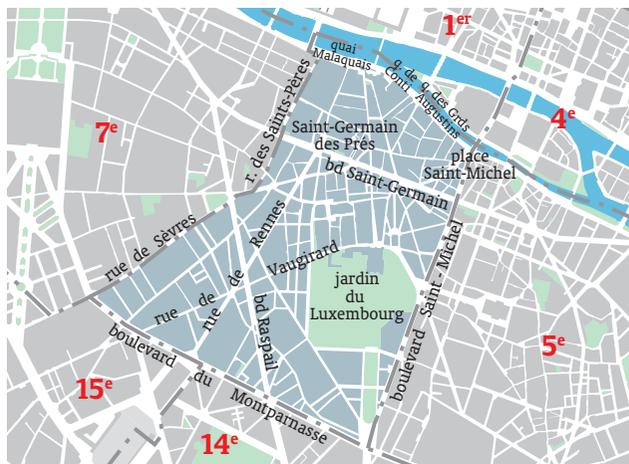
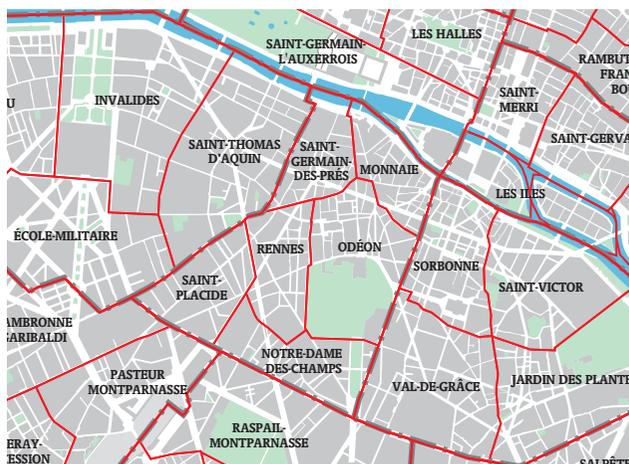


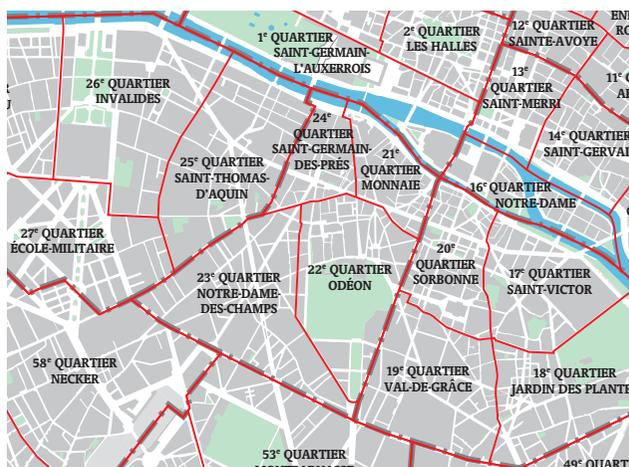
Données générales



PÉRIMÈTRES DES CONSEILS DE QUARTIER



LIMITES ADMINISTRATIVES, ARRONDISSEMENTS ET QUARTIERS



215 HECTARES ET 45 200 HABITANTS EN 2005

Le 6^e arrondissement s'étend sur 215,3 hectares (16^e rang parisien), soit un territoire près de quatre fois plus petit que celui du 15^e arrondissement par exemple. Malgré la présence de grandes voies du XIX^e siècle, comme la rue de Rennes, le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel ou le boulevard Raspail, seuls 23,3 % de la superficie sont occupés par la voirie (26,7 % en moyenne à Paris). Par ailleurs, le Sénat et le jardin du Luxembourg concernent près de 10 % du territoire. L'arrondissement comptait 45 200 habitants au 1^{er} juillet 2005 (44 903 habitants en 1999) soit, à titre de comparaison, la population d'une ville telle que Carcassonne.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres. Dans le 6^e, six quartiers et conseils de quartiers ont été créés, découpant notamment les deux grands quartiers administratifs du sud : Saint-Germain-des-Près, Monnaie, Odéon, Saint-Placide, Rennes et Notre-Dame-des-Champs. Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

LIMITES ET QUARTIERS

Le 6^e arrondissement est délimité par la Seine au nord, le boulevard Saint-Michel à l'est, en limite avec le 5^e arrondissement, le boulevard du Montparnasse au sud, en limite avec les 14^e et 15^e arrondissements, et les rues de Sèvres et des Saints-Pères à l'ouest, en limite du 7^e arrondissement. Au nord-ouest de l'arrondissement, le quartier Saint-Germain-des-Près (24^e), pôle culturel et intellectuel, est aujourd'hui symbolisé par l'École des beaux-arts, l'Académie et la faculté de médecine, ou encore les Deux Magots et le Café de Flore, lieux emblématiques des mouvements existentialistes de l'après-guerre et des événements de 1968 notamment. Au nord-est, le quartier Monnaie (21^e), qui abrite en front de Seine l'Institut de France et l'Hôtel de la monnaie, accueille notamment autour des rues Saint-André-des-Arts et de Buci de nombreux touristes. Au sud, le quartier Notre-Dame-des-Champs (23^e), traversé par le boulevard Raspail et la rue de Rennes, rassemble une grande partie des institutions religieuses et des établissements scolaires de l'arrondissement. Enfin, au centre, le quartier Odéon (22^e) abrite le Sénat et le jardin du Luxembourg, site touristique et de loisirs pour les habitants de l'arrondissement et de ses alentours, ainsi que de nombreuses institutions : l'église Saint-Sulpice, la mairie d'arrondissement, le Théâtre de l'Odéon, l'École nationale des mines ou la faculté de pharmacie.



©InterAtlas